



Réunion de travail Carnet numérique

Vendredi 1 septembre 2016 - 14h00

Lieu de réunion : salle ANE 2

(Conseil régional – Abbaye)

Etaient présents :

Francine ROCHEFORT Direction du Numérique Région Normandie

Anne Gaelle CARO Direction Environnement Région Normandie

Annie MOTTE Direction Environnement Normandie

Mickael LUBERDA CAPEB

DIDIER HAMOND FFB

Marie BAGIEU ESITC – Novimage

Laurent LEMARCHAND ECS et ANOFAB

Xavier MALANDAIN NRJ conseil et Président du club EIRENO

Manuel ADAM EDM et EIRENO

Pascal MORIN ANAÏS expertise et club EIRENO

Olivier MICHEZ BEPOMM et Club EIRENO

Excusés :

Hervé HALBOUT président Novimages

Pierre EVRARD ARCENE

Christian PIQUET président du club des rénovateurs BBC

Objectif de la réunion :

Étudier l'appel à projet lancé par le ministère du logement et de l'habitat durable / plan transition numérique dans le bâtiment

Mise en œuvre du carnet numérique de suivi et d'entretien du logement

Appel à projets d'expérimentation

Date de clôture de l'appel à projet 30 septembre 2016

Introduction :

La région souhaite informer les partenaires de cet appel à projet. Elle ne pourra porter ce projet mais considère que le terrain Normand est favorable à cette expérimentation pour la maison individuelle existante du fait de la mise en réseau des acteurs de l'acte de rénover (plate-forme régionale qui se décline à l'échelle des autres collectivités locales).

Quelques points clés sont soulignés :

- L'obligation du carnet numérique repose sur le propriétaire du logement,
- Le propriétaire aura le choix entre différents opérateurs (de carnets numériques) et pourra en changer,
- Un socle de données de base doit donc être définies auxquelles d'autres informations pourront être ajoutées en fonction de l'opérateur,
- Le carnet numérique peut être ouvert à un tiers avec le consentement du propriétaire.

Tour de table :

-Pascal Morin d'Anaïs expertise a déjà travaillé ce sujet, mais en prenant appui sur le logement neuf

-Xavier Malandain, « Energie Conseils » mentionne que les professionnels en Normandie sont précurseurs et qu'il serait important de se positionner sur ce sujet

-Didier Hamond-FFB, pas d'information sur le sujet, mais intéressé par la réflexion

-Laurent Lemarchand - ECS, la structure à un savoir faire sur le volet numérique puisqu'elle développe des logiciels d'évaluation orienté énergétique, ces outils sont développés en s'appuyant sur les connaissances et les besoins des professionnels. Lemarchand est aussi directeur de l'ANOFAB, structure de formation des professionnels artisans.

-CAPEB Normandie, intéressé par carnet numérique, réflexions engagées au niveau national, quelques outils créés sur le suivi des logements, absence d'opérateurs sur le sujet.

-Marie Bagieu, ce sujet est précurseur et intéresse tout autant l'ESITC que Novimages

-Anne Gaelle Caro : la rénovation énergétique en Région concoure à une mise en dynamique des acteurs qui s'accompagne d'une montée en compétence des professionnels. Cela a permis à la Région Normandie d'être associé a des programmes européen tel que ELENA lancé par BPCE pour mieux associer les acteurs du financement ou le projet Horizon 20/20 suivi en France par le CSTB qui souhaite faire un retour d'expérience Normand pour évaluer les freins et les levier du passage à l'acte, pour les rénovations ambitieuses. Le carnet numérique sera un outil important pour aider le particulier à passer à l'acte et l'expérimentation normande serait compatible et complémentaire aux travaux déjà en cours.

-Marie BAGIEU l'ESITC et Novimage travaille que le sujet du BIM pour faciliter la prise en compte de cette nouvelle compétence par les Maitres d'ouvrages, les entreprises et aussi les acteurs de la conception : architecte ; BE, contrôleurs...

Il existe en région des experts du BIM qui pourraient être associé à ce projet.

-Francine Rochefort : le numérique correspond à un besoin de notre société de partager et d'avoir accès aux données de manière dynamique. La création de Data Base concourt à cette ouverture. L'état impose que les données (non confidentielles) soient accessibles dans le cadre d'espaces partagés (open DATA).

Il s'agit bien pour ce projet de mise à disposition de données pour faciliter l'intervention des acteurs et aussi la compréhension des données techniques du logement par son propriétaire.

>>>Contexte

AAP fait suite à la loi TE

La solution opérationnelle doit être portée par un opérateur

Travail d'analyse par Alain Neveu proposé en annexe de l'appel à projets

Enjeux du carnet numérique au 1^{er} janvier obligatoire pour le neuf, pas de date imposé pour la rénovation

ANAÏS

les informations sur le logement sont très nombreuses des diagnostics au suivi des consommations ou d'un carnet d'entretien des équipements

quelles données positionner dans ce carnet numérique ?

comment assurer le droits d'accès aux données ?

Il aurait été logique d'avoir un opérateur public pour assurer un format standard des données et assurer la sécurité des données et éviter des démarchages commerciaux qui vont être proposé pour rentabiliser le coût du carnet numérique porté par l'opérateur et réduire le coût demandé au propriétaire.

NRJ Conseil

Pas d'autres produits sur le marché

Gestion internet, Dossier Diagnostic Technique, accessibilité du logement

Aujourd'hui personne ne fait de suivi des évolutions ou interventions faites sur le bâti ou les équipements, les entreprises travaillent et s'en vont

BEPomm

Précise qu'il peut mettre à disposition des ressources pour compléter le dossier de candidature

Anofab

Les risques de fuites d'information sont liés à la problématique pas au numérique

- Portabilité des données, modélisation, données vivantes, mise à jour...

- Lien avec le logiciel de BIM

- Mettre en valeur la rénovation BBC --→ quels résultats souhaite-t-on obtenir si on tient à jour son carnet numérique ? Carnet Numérique orienté résultats
Suivi et information

Proposition : Étudier la faisabilité d'une réponse mais en intégrant un côté très pratico-pratique pour les artisans.

Conclusions :

Les acteurs se donnent 10 jours de réflexion avant de prendre la décision.
la Région va envoyer un mail au correspondant de l'appel à projet

PS compte tenu du délai de réalisation du compte rendu vous trouverez ci dessous les réponses de M. Pierre MASCLOUX qui reste à disposition si besoin.

- *L'appel à projets est ouvert depuis le début du mois de Juillet et des résultats sont attendus rapidement par les pouvoirs publics, un délai supplémentaire n'est pour l'instant pas envisagé.*

Si les candidatures ne correspondent pas aux attentes, alors nous relancerons peut être l'ouverture de l'AAP, cependant, cela reste peu probable.

- *Sont considérés comme dépenses éligibles :*
 - *Les dépenses de développement*
 - *Le temps nécessaire à recueillir les données sur site*
- *Il est effectivement de prendre en compte du temps passé d'acteur pour la partie d'autofinancement.*